



Commune de Vully-les-Lacs
Publication communale
No 05 – 22

• **Attention aux cyanobactéries dans les lacs**

La période estivale est propice aux développements d'algues, de cyanobactéries et de plantes aquatiques, dans la zone littorale du pourtour des lacs.

Les cyanobactéries, anciennement appelées algues bleues, sont présentes naturellement dans les lacs, mais elles ont un développement très variable suivant les milieux et en fonction des saisons. L'augmentation de la température des eaux, associée à un apport de nutriments, peut parfois provoquer une prolifération de ces organismes.

Comment les reconnaître :

Les proliférations de cyanobactéries apparaissent souvent en quelques jours et disparaissent aussi vite. Des traînées ou des tapis spongieux et gluants flottent à la surface de l'eau et des dépôts peuvent aussi se former sur la berge. Ces formations peuvent aussi donner une coloration inhabituelle à l'eau (bleu, turquoise ou rouge) et la rendre trouble. Les proliférations de cyanobactéries peuvent par ailleurs dégager des odeurs désagréables.

Les dangers :

Certaines espèces de cyanobactéries produisent des toxines pouvant entraîner la mort d'animaux de compagnie, comme les chiens. Chez l'être humain, une intoxication peut surtout provoquer des symptômes gastro-intestinaux (maux de ventre, diarrhée, vomissements), de la fièvre ou des irritations de la peau. Les jeunes enfants sont davantage concernés, car ils sont plus susceptibles d'avaler de l'eau lors de la baignade. L'évaluation de la dangerosité des espèces et de la présence de toxines est cependant impossible à réaliser en temps réel sur l'ensemble des plages du canton. Dès lors, la prudence prévaut lorsque le phénomène naturel apparaît

Les mesures de précaution :

Afin de profiter des plages sans risque, des précautions sont à prendre en cas d'épisode de chaleur, dans les eaux stagnantes ou en présence de dépôts à la surface de l'eau :

- ne pas se baigner dans les zones recouvertes d'un tapis d'algues ou de dépôts ;
- éviter d'avaler l'eau ;
- surveiller les jeunes enfants afin qu'ils ne boivent pas l'eau du lac et qu'ils ne portent pas à leur bouche des galets de plages par exemple ;
- en cas de suspicion d'intoxication avec développement de symptômes, contacter le médecin traitant ou la Centrale téléphonique des médecins de garde au numéro 0848 133 133 ;
- ne pas laisser les animaux se baigner ou s'abreuver ;
- se doucher après la baignade et se sécher soigneusement

<https://www.vd.ch/toutes-les-actualites/communiqués-de-presse/>

Source : Communiqué de presse du 08.07.2022 du Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud.



- **Nuit des Perséides 12 et 13 août 2022**

L'éclairage public de Salavaux sera éteint durant la nuit du 12 au 13 août 2022. Cette date coïncide avec le maxima d'une des plus belles pluies d'étoiles filantes, les Perséides.

Le Projet Perséides a été créé dans le but d'offrir à toutes et à tous, au moins une fois dans l'année, la vision de notre galaxie et la possibilité de se réapproprier les mystères de la nuit.

- **Fête nationale du 1^{er} août 2022**

Les inscriptions à la Fête nationale du 1^{er} août 2022 sont ouvertes jusqu'au 22 juillet 2022 et peuvent être faites soit :

- en ligne via le lien disponible sur la page d'accueil du site internet de la commune www.vully-les-lacs.ch (merci de favoriser ce mode d'inscription)
- à l'office du tourisme et au guichet du bureau communal

Merci de vous présenter le soir-même avec votre billet d'entrée sous forme papier ou digital. Des contrôles seront effectués.

- **Canicule - Conseils en cas de grandes chaleurs :**



Se reposer... rester au frais

- Rester chez soi, réduire l'activité physique
- Prêter attention aux enfants et aux seniors



Laisser la chaleur dehors... se rafraîchir

- Fermer fenêtres, volets, stores et rideaux le jour, bien aérer la nuit
- Porter des vêtements clairs, amples et légers
- se rafraîchir par des douches régulières ou des compresses humides sur le corps



Boire régulièrement... manger léger

- Boire régulièrement sans attendre d'avoir soif
- Prendre des repas froids riches en eau : fruits, salades, légumes et produits laitiers
- Prendre conseil auprès de son médecin en cas de traitement ou de maladie chronique



En présence de signaux d'alerte

- Appeler le médecin traitant,
- S'il est absent, appeler la centrale des médecins de garde **0848 133 133**
- En cas d'urgence vitale appeler le **144**

Symptômes possibles d'un coup de chaleur : faiblesse, confusion, vertiges, nausées et crampes musculaires.

Il faut agir immédiatement ! Faire boire et rafraîchir la personne.

Salavaux, le 13 juillet 2022

La Municipalité

Horaire : LU-MA-VE : 8h30 – 11h00

ME : 7h00 – 11h00

JE : 8h30 – 11h00 et 16h00 – 18h00

Administration communale, Route d'Avenches 11, 1585 Salavaux

Téléphone : 026 677 30 03

mail : info@vully-les-lacs.ch